



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

tabacs manufacturés

Question écrite n° 74884

Texte de la question

M. Jacques Cresta attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les sources de financement, plus particulièrement celles du tabac, auxquelles peuvent recourir les groupes criminels et terroristes. Ainsi, à l'heure où le conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies devrait adopter une résolution qui vise à tarir toutes les sources de financement du groupe État islamique (EI), qu'elles proviennent du pétrole, du trafic d'antiquités ou de trafics de cigarettes, il lui demande quelles mesures pourraient être mises en place afin d'enrayer la contrebande et la contrefaçon de cigarettes et permettre, ainsi, une lutte efficace contre le financement du terrorisme.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Cresta](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74884

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mars 2015](#), page 1439

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)